

[Accueil \(https://mouvement-europeen.eu\)](https://mouvement-europeen.eu) > [Construire l'Europe \(https://mouvement-europeen.eu/category/construire-leurope/\)](https://mouvement-europeen.eu/category/construire-leurope/) > Label Ville Européenne : Valoriser l'engagement et stimuler la démocratie européenne au local

Label Ville Européenne : Valoriser l'engagement et stimuler la démocratie européenne au local



Le Label Ville européenne a été créé en janvier 2020 par Les Jeunes Européens – France, le Mouvement Européen – France et l'Union des Fédéralistes Européens – France afin de promouvoir la démocratie européenne et de faire vivre l'esprit européen dans nos villes et nos villages.

Le Label Ville européenne est un label 100% citoyen et transpartisan qui incite les responsables politiques locaux à se saisir des thématiques européennes et à mettre en place des actions concrètes pour la promotion de la citoyenneté européenne au sein de leur commune.

Pourquoi obtenir le Label Ville Européenne?

En plus de son identification en tant qu'acteur majeur dans la promotion de la démocratie européenne au niveau local, faire partie du Label Ville Européenne offre à votre commune la possibilité de :

- Faire partie d'un réseau de communes motivées par les questions européennes déjà fort de son succès : 122 candidats de tous bords politiques ont signé la Charte dans 87 communes, dont Arras, Paris, Lille, Strasbourg, Tournefeuille, Chambéry, Rouen, Nantes et bien d'autres ! ;
- Bénéficier du conseil des membres bénévoles experts des associations porteuses du Label et pouvoir compter sur leur réseau pour mettre en œuvre des actions pédagogiques sur l'Union européenne au sein de votre commune;
- Profiter d'un relai et d'une meilleure visibilité des actions mises en œuvre dans votre commune par le biais des canaux de communication du Label ville européenne (Newsletter, réseaux sociaux...)

Le Label Ville Européenne : Une opportunité accessible à toutes les villes et villages

Le Label Ville Européenne a été pensé pour être accessible à toutes les communes françaises, indépendamment de leur budget, leur taille ou de leur situation territoriale. En conséquence, toute commune peut adhérer au Label en respectant les critères du niveau 1 qui sont :

- Placer dans sa mairie un drapeau européen à côté du drapeau français;
- Identifier par la présence d'un pictogramme formé du drapeau européen tout projet financé par l'Union européenne au sein de sa commune;
- Organiser au moins une fois par an un événement (conférence, exposition, projet-action, jumelage) ayant pour thème l'Europe ou un pays européen

Pour obtenir des informations supplémentaires sur le Label Ville Européenne, veuillez adresser votre demande directement à l'adresse suivante : ville-europeenne@jeunes-europeens.org.

2024 : Journée de bonnes pratiques Label ville Européenne

Le vendredi 19 janvier 2024, les responsables associatifs, élus et agents des communes labellisées Ville européenne se retrouvent à l'Académie du Climat, 2 place Baudoyer à Paris, afin d'échanger sur les actions mises en œuvre en 2023 et les perspectives pour 2024. L'après-midi sera dédiée à la campagne *L'Europe pour de bon !*

La Plaque Ville Européenne : L'apogée de la reconnaissance municipale pour leur engagement et le développement du Label

Après avoir été admis au réseau des villes labellisées, le , une commune peut choisir d'aller plus loin en sollicitant l'obtention de la Plaque Ville Européenne. Cette distinction récompense les communes pour leur engagement remarquable et novateur dans le développement du Label, ainsi que pour son intégration efficace dans la communication municipale.

L'obtention de la Plaque marque l'entrée dans un réseau restreint de partenaires privilégiés à l'échelle nationale, distingués par leurs initiatives innovantes dans la promotion de la démocratie européenne sur leur territoire. Ces partenaires privilégiés jouent un rôle crucial dans la consolidation des villes labellisées en favorisant le partage des bonnes pratiques entre élus et services municipaux.



(<https://mouvement-europeen.eu/wp-content/uploads/2024/01/Ffvro-oX0AI50fQ.jpg>)

Remise de la plaque à Nice lors de l'Université d'Automne 2022



(https://mouvement-europeen.eu/wp-content/uploads/2024/01/IMG_0038-scaled.jpg)

Remise de la plaque à Lyon le 9 mai 2023



(<https://mouvement-europeen.eu/wp-content/uploads/2024/01/Plaque-Reims-Label-ville-Europeenne.jpg>)

Remise de la plaque à Reims le 11 mai 2023

Contact

- Daniel Cornalba, chargé des relations avec les collectivités et les élus locaux au Mouvement Européen – France : daniel.cornalba@mouvement-europeen.eu
- Sophia Braun, responsable de la communication, des campagnes et du plaidoyer au Mouvement Européen – France : sophia@mouvement-europeen.eu
- Julien Gougerot, chargé de la communication politique au Mouvement Européen – France : julien.gougerot@mouvement-europeen.eu

LA NEWSLETTER

-
Pas de spams, recevez uniquement les informations importantes



(<https://www.facebook.com/MouvementEuropeen/>)



(https://twitter.com/mouveuropeen_fr)



(<https://www.linkedin.com/company/mouvementeuropeen>)



(<https://www.youtube.com/user/MouvementEuropeen>)

Entrez votre email

OK

Contact (<https://mouvement-europeen.eu/contact/>) • Qui sommes-nous ? (<https://mouvement-europeen.eu/qui-sommes-nous/>) • Adhérer (<https://mouvement-europeen.eu/adherer/>) • Euroclit (<https://euroclit.mouvement-europeen.eu/>) • Partenaires et soutiens (<https://mouvement-europeen.eu/partenaires-et-soutiens/>)